

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Maison Nombre de Pièces : T3 Etage : Numéro de lot : NC Référence Cadastre : NC	Adresse : Maison avec jardin privatif et cour commune 24 place Saint Christophe 78117 CHÂTEAUFORT Bâtiment : Escalier : Porte : Propriété de: Succession Luc BOUREAU Mission effectuée le : 07/09/2019 Date de l'ordre de mission : 07/09/2019 N° Dossier : 400Succession Luc BOUREAU07.09.19 C
Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :	
<div style="font-size: 1.2em; color: blue; font-weight: bold;">Total : 105,13 m²</div> <div style="color: blue; font-weight: bold;">(Cent cinq mètres carrés treize)</div>	
Commentaires : Néant	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL
--

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface au sol
Pièce principale	RDC	59,600 m ²	61,810 m ²
Cuisine	RDC	8,100 m ²	8,100 m ²
Salle à Manger	RDC	5,206 m ²	5,206 m ²
Salon	1er	16,720 m ²	28,810 m ²
Chambre	1er	8,100 m ²	9,630 m ²
Salle de Bains	1er	2,300 m ²	6,080 m ²
Coin lecture	1er	5,100 m ²	5,100 m ²
Total		105,126 m ²	124,730 m ²

Annexes & Dépendances	Surface Hors Carrez
Total	0,000 m ²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par LOGIEXPERT IdF qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



Le Technicien :
Frédéric DUCANCHEZ

à SOLÉRIEUX, le **07/09/2019**

Nom du responsable :
DUCANCHEZ Frédéric